

Bref

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS

LE COMMERCE

Entre gros et détail, portrait d'un secteur d'activités aux multiples visages

Le commerce est un champ d'activités très diversifié quant aux produits qu'il échange – de l'alimentaire aux équipements industriels, en passant par les produits pharmaceutiques ou l'ameublement –, aux modes de commercialisation qu'il met en jeu – commerce de détail et commerce de gros –, mais aussi à la taille des entreprises qui le composent. C'est également un champ très vaste en termes de personnel, puisqu'il est le premier employeur de salariés en France et compte un grand nombre de travailleurs indépendants. Reflet de cette multiplicité, ses modes de gestion de la main-d'œuvre sont extrêmement divers.

Le commerce est le champ d'activités du secteur privé qui occupe en France le plus de personnes. Avec près de 2 400 000 salariés répartis dans plus de 300 000 établissements, auxquels il convient d'ajouter plus de 370 000 travailleurs indépendants, il représente 16 % de l'ensemble des salariés du privé et 20 % des établissements employeurs.

Ce champ d'activités recouvre des réalités économiques très diverses. Il est traversé par une ligne de partage liée au mode de commercialisation des produits, avec d'un côté le commerce de détail, de l'autre le commerce de gros. Ces deux secteurs se différencient sur nombre de registres : la géographie des emplois, la proportion de travailleurs indépendants, mais également les métiers auxquels ils font appel, les types de personnels qui les composent ou la mobilité des salariés. Qui plus est, le commerce de gros et le commerce de détail sont loin d'être eux-mêmes homogènes. Chaque secteur recouvre différents sous-secteurs qui présentent des caractéristiques propres (cf. tableau pages 2 et 3).

DEUX GÉOGRAPHIES D'EMPLOI

En premier lieu, la géographie des deux secteurs du commerce est différente. Les emplois du commerce de détail sont dispersés sur l'ensemble du territoire. Se devant d'être proches de la clientèle, ils se répartissent selon la densité de la population, même s'ils sont un peu moins concentrés en Île-de-France que les emplois des autres secteurs d'activités (21 % contre 25,5 %). Le commerce de gros est en revanche surreprésenté dans la région parisienne qui regroupe le tiers de ses salariés, voire même près de la moitié pour le commerce de gros de biens de consommation non alimentaires. Cette spécificité de la répartition géographique

admet cependant quelques exceptions liées notamment aux produits commercialisés. Ainsi, les emplois du commerce de gros de produits alimentaires se répartissent plus ou moins comme ceux du commerce de détail auquel il est lié. En revanche, les emplois du commerce de détail d'articles textiles, de maroquinerie et chaussures sont plus concentrés en région parisienne.

DES MODES DE RECOURS AU TRAVAIL INDÉPENDANT SPÉCIFIQUES

En termes d'effectifs salariés, commerce de détail et commerce de gros ont évolué de manière comparable bien que légèrement décalée dans le temps. Fortement créateur d'emploi jusqu'en 1999 pour l'un, 2000 pour l'autre, leurs effectifs salariés continuent d'augmenter mais à un rythme moins soutenu.

Au-delà de cette similitude, la proportion de salariés et de non-salariés diffère sensiblement d'un secteur à l'autre. Les travailleurs indépendants sont en effet beaucoup moins nombreux dans le commerce de gros (7,5 % des personnels) que dans le commerce de détail (17 %), avec cependant des variations importantes au sein du secteur. En dehors du cas particulier des pharmacies, deux situations s'opposent fondamentalement : celle des grandes surfaces, où le travail s'organise presque exclusivement autour des employés (sept emplois sur dix), et celle du commerce alimentaire de proximité, où l'activité continue à se structurer autour d'un noyau important de non-salariés (41 % des effectifs). Les travailleurs indépendants sont moins nombreux dans le commerce d'articles textiles, maroquinerie, chaussures et le commerce de meubles, équipement du foyer, bricolage, mais leur part reste non négligeable (20 % et 14 %).

DEUX UNIVERS PROFESSIONNELS

En termes de métiers, commerce de détail et commerce de gros forment également deux ensembles très dissemblables. Dans le commerce de détail, 34 % des salariés sont des vendeurs, 14 % sont employés de libre service (ELS) et 10 % exercent des professions intermédiaires du commerce (maîtrise des magasins, par exemple). Ces trois familles professionnelles, qui regroupent près de six salariés sur dix, forment le noyau dur des métiers du commerce de détail. En pratique, cette convergence professionnelle est plus apparente que réelle. Dans les grandes surfaces, les caissiers et les ELS occupent près de 45 % des emplois. Les vendeurs sont en revanche relativement peu nombreux (17 %), alors qu'ils se détachent nettement dans le commerce alimentaire de proximité (45 %) et plus encore dans le commerce d'articles en textile et cuir (58 %). Les pharmacies, commerces d'articles médicaux et parfumeries constituent un sous-secteur à part où les deux tiers des effectifs sont du personnel médical ou paramédical.

Dans le commerce de gros, l'éventail des familles professionnelles apparaît beaucoup plus large. Les représentants, qui sont les personnels les plus nombreux, ne constituent que 16 % des effectifs. Non seulement les cinq professions les plus représentées couvrent moins de 45 % des emplois (contre près de 60 % dans le commerce de détail), mais elles correspondent à des profils particulièrement hétérogènes. Le secteur compte plus de secrétaires, et plus largement d'administratifs, que de vendeurs. Les personnels ayant des fonctions liées à la logistique (manutentionnaires, chauffeurs...) sont aussi nombreux que les représentants et les cadres commerciaux ou technico-commerciaux. Chacun de ces deux groupes professionnels représente un quart des effectifs du secteur.

L'univers professionnel du commerce de gros se structure donc pour l'essentiel autour d'un pôle de cadres et professions intermédiaires et d'un pôle d'exécution principalement constitué d'ouvriers. Mais, selon les produits, l'un de ces pôles prend le pas sur l'autre. Ainsi le pôle ouvriers est prépondérant dans le commerce de gros de produits alimentaires (48 % des emplois), alors qu'ailleurs prédomine le pôle cadres et professions intermédiaires (47,5 %).

UNE GRANDE DIVERSITÉ DE PRATIQUES DE RECRUTEMENT

La structure des emplois dans chacun des secteurs peut également se lire dans le recrutement des jeunes frais émoulus du système éducatif. Ainsi, le commerce de détail, où les employés sont les plus nombreux, embauche des jeunes ayant un niveau de formation relativement peu élevé, ne dépassant généralement pas le baccalauréat (80 % des recrutements de débutants). On retrouve par ailleurs la bipolarisation du commerce de gros, avec d'un côté une part importante (52 %) de recrutements de jeunes ayant un niveau CAP à baccalauréat, de l'autre un grand nombre d'embauches de débutants ayant au moins un bac + 2 (40 %). Si le commerce de gros recrute des débutants dans l'ensemble plus qualifiés que le commerce de détail, il embauche également une proportion plus importante de personnels déjà expérimentés sur lesquels pèsent très probablement moins d'exigences en termes de diplôme.

Ce secteur n'est d'ailleurs globalement pas placé sous le signe de la jeunesse. Il recrute moins de débutants que le commerce de détail. Mais il les paye sensiblement mieux, de 15 à 20 % en plus à niveau de formation identique. Le commerce de détail constitue en revanche un débouché important pour

LE COMMERCE EN QUELQUES CHIFFRES

Données 2000

	Estimation du nombre de personnels	Part de non salariés	Part de femmes	Part de salariés à temps partiel
Commerce de détail et réparation d'articles domestiques	1 700 000	17 %	52 %	25 %
Grandes surfaces à prédominance alimentaire	530 000	1 %	65 %	35 %
Commerce alimentaire de proximité	140 000	41 %	47 %	18 %
Pharmacies, commerce d'articles médicaux, parfumeries	145 000	2 %	77 %	29 %
Commerce d'articles textiles, maroquinerie, chaussures	210 000	20 %	80 %	29 %
Commerce de meubles, équipement du foyer, bricolage	225 000	14 %	41 %	15 %
Autres sous-secteurs du commerce de détail	450 000			
Commerce de gros	1 070 000	8 %	32 %	8 %
Produits alimentaires	170 000	4 %	30 %	9 %
Biens de consommation non alimentaires	215 000	7 %	44 %	11 %
Produits intermédiaires non agricoles et d'équipements industriels	545 000	6 %	28 %	6 %
Autres sous-secteurs du commerce de gros	140 000			
<i>Ensemble des secteurs privés</i>		<i>9 %</i>	<i>45 %</i>	<i>17 %</i>

* Taux de rotation des salariés : moyenne du nombre de salariés recrutés et du nombre de salariés quittant les entreprises, rapportée à l'effectif total de salariés.

Sources : MES-DARES « DMMO-EMMO », UNEDIC, enquête « Emploi » et fichiers démographie des entreprises de l'INSEE. Exploitation : Céreq.

les jeunes qui viennent de terminer leurs études. 19 % de la génération sortie de formation initiale en 1992 sont passés par ce secteur au cours de leurs cinq premières années de vie active (contre 6 % pour le commerce de gros) et 11 % y ont trouvé leur premier emploi (contre 3 %).

DES POPULATIONS CONTRASTÉES

Dans l'ensemble plus jeunes, les effectifs du commerce de détail sont aussi plus mobiles et plus féminins que ceux du commerce de gros (cf. tableau ci-dessous). Certains sous-secteurs du commerce de détail sont même « hyper féminisés », comme les commerces d'articles de textile et cuir, les pharmacies, les parfumeries. D'autres sollicitent toutefois davantage les hommes, comme les commerces d'équipements du foyer et de l'alimentation de proximité.

Derrière des profils de personnels à première vue relativement spécifiques à chacun des secteurs, on observe nombre de nuances au sein de chaque secteur. Dans le commerce de détail, les grandes surfaces à prédominance alimentaire mobilisent effectivement une population principalement féminine (65 %), particulièrement jeune (42 % de moins de 30 ans et seulement 27 % de plus de 40 ans), et connaissent une rotation de la main-d'œuvre particulièrement élevée (66 %). À l'opposé, dans le commerce alimentaire de proximité, les personnels sont plus masculins, plus âgés (48 % ont plus de 40 ans) et moins mobiles (48 %). Ces spécificités sont pour partie liées au plus grand nombre de travailleurs indépendants dans ce sous-secteur. Ces derniers sont globalement plus âgés et plus souvent des hommes que leurs homologues salariés.

Dans le commerce de gros, la pyramide des âges est relativement homogène et comparable à celle de l'ensemble de

la population active. Mais là encore, si les hommes sont globalement plus nombreux dans ce secteur, la mixité est plus affirmée dans le commerce de biens de consommation non alimentaires. De même, si la mobilité est dans l'ensemble modérée, on observe pratiquement la même proportion de mouvements de main-d'œuvre dans le commerce de gros de produits alimentaires (44 %) que dans le commerce alimentaire de proximité. On observe ainsi des liens entre commerce de gros et commerce de détail, la logique de filière liée à la nature des produits commercialisés influençant la gestion de la main-d'œuvre.

DEUX MODES DE GESTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Si l'hétérogénéité est une caractéristique première du commerce dans son ensemble, il est néanmoins marqué par une constante : un faible recours à l'intérim. Seul 2,9 % des salariés du commerce de gros et 1 % des salariés du commerce de détail sont intérimaires, contre 3,4 % en moyenne pour l'ensemble des secteurs d'activités. Il existe en revanche dans le commerce une relation forte entre les mouvements de personnels et la proportion des contrats à durée déterminée (CDD) dans ces mouvements : plus la main-d'œuvre tourne, plus la part des CDD est importante, que ce soit dans les recrutements ou dans les départs de salariés.

L'importance des CDD dans les flux de main-d'œuvre est particulièrement marquée dans le commerce de détail, où 75 % des nouveaux arrivants et 62 % des partants sont en CDD. Les salariés du secteur ont toutefois, dans leur très grande majorité (92 %), un contrat à durée indéterminée. La précarité des conditions d'emploi touche donc surtout les nouveaux embauchés, les personnels plus anciens bé-

Part de personnels de		Taux de rotation des salariés*	Part de CDD parmi les salariés		Proportion d'entreprises créées chaque année	Part d'entreprises qui survivent plus de 5 ans**
• moins de 30 ans	• plus de 40 ans		• embauchés	• quittant leur établissement		
34 %	38 %	62 %	75 %	62 %	7 %	44 %
42 %	27 %	66 %	79 %	67 %	2 %	67 %
24 %	48 %	48 %	60 %	41 %	4 %	45 %
33 %	41 %	37 %	62 %	46 %	2 %	77 %
33 %	42 %	53 %	66 %	50 %	5 %	47 %
35 %	36 %	58 %	71 %	58 %	7 %	51 %
24 %	44 %	35 %	60 %	47 %	10 %	45 %
25 %	42 %	44 %	71 %	55 %	7 %	54 %
22 %	42 %	39 %	61 %	49 %	12 %	46 %
24 %	44 %	29 %	49 %	35 %	7 %	58 %
23 %	49 %	39 %	66 %	55 %	7 %	52 %

** Les « autres sous-secteurs » du commerce de détail et de gros, du fait de leur faible effectif (cf. encadré page 4), n'ont pas été analysés individuellement. Ils sont néanmoins pris en compte dans l'analyse globale de leur secteur respectif. Ce qui influe évidemment sur les données concernant les secteurs. Ainsi, par exemple, la part d'entreprises qui survivent moins de cinq ans est plus importante au niveau des sous-secteurs analysés qu'au niveau de leur secteur respectif car ce dernier intègre aussi des sous-secteurs, non analysés individuellement, où la proportion de structures survivant plus de cinq ans est faible.

néficient d'une situation contractuelle plus stable. Une stabilité qui coexiste toutefois avec un fort taux de travail à temps partiel (25 %). Ces caractéristiques générales du commerce de détail sont largement influencées par la grande distribution. La main-d'œuvre y tourne plus qu'ailleurs : les CDD concernent quatre recrutements sur cinq et plus du tiers des salariés sont à temps partiel. Ces caractéristiques sont en revanche nettement moins marquées dans les autres sous-secteurs du commerce de détail et notamment le commerce alimentaire de proximité.

Le commerce de gros ne se distingue dans l'ensemble pas particulièrement par la mobilité ni, corrélativement, par une proportion importante de CDD dans les mouvements de main-d'œuvre. Il se situe de ce point de vue dans la moyenne de l'ensemble des secteurs d'activités. Il fait par ailleurs modérément usage du temps partiel, qui concerne 8 % des salariés. Mais ses sous-secteurs, où la mobilité est plus marquée, ne dérogent pas à la règle. Ainsi en va-t-il du commerce de gros de produits alimentaires, où les mouvements de main-d'œuvre sont importants et où près des trois quarts des embauches se font en CDD. Il s'agit par ailleurs du seul type d'activité commerciale où le recours à l'intérim est loin d'être négligeable puisqu'il concerne plus de 4 % des salariés. Ces pratiques de gestion lui permettent de s'ajuster à un marché particulièrement instable.

À l'opposé, le commerce de gros de produits intermédiaires non agricoles et d'équipements industriels se distingue par un taux de rotation de la main-d'œuvre relativement bas (29 %), et donc une faible proportion de CDD parmi les nouveaux embauchés (49 %) et les partants (28 %), aussi bien d'ailleurs que parmi l'ensemble des salariés (6 %).

UN RENOUVELLEMENT ACCÉLÉRÉ DES ENTREPRISES

Il est un domaine dans lequel commerce de détail et commerce de gros font montre d'une certaine homogénéité, celui des créations d'entreprises. Dans l'un comme dans l'autre, le renouvellement du parc des entreprises se fait à un rythme accéléré : 40 % des structures ont moins de cinq ans. Ce qui différencie les deux secteurs est plutôt la nature des créations d'entreprise. Il s'agit pour l'essentiel de reprises d'activités existantes dans le commerce de détail et de véritables créations de structures dans le commerce de gros. Corollaire de la forte rotation des entreprises du commerce, moins d'une sur deux survit plus de cinq ans. Mais cette apparente vulnérabilité masque des différences importantes au sein des deux secteurs.

Ainsi, dans le commerce de gros de biens de consommation non alimentaires, mais aussi dans le commerce alimentaire de proximité, la rotation des structures est importante :

beaucoup d'entreprises sont créées chaque année mais peu survivent plus de cinq ans. À l'opposé, les grandes surfaces à prédominance alimentaire, tout comme les pharmacies, les commerces d'articles médicaux et les parfumeries, sont d'une bien plus grande stabilité : les structures nouvellement créées sont en proportion deux fois moins nombreuses que dans l'ensemble des secteurs d'activités, la plupart d'entre elles survivent néanmoins bien au-delà de cinq ans. Des caractéristiques que l'on retrouve dans un sous-secteur du commerce de gros, celui des produits intermédiaires non agricoles et d'équipements industriels.

La volatilité des entreprises semble faire écho aux mouvements de main-d'œuvre : tout a l'air de tourner plus vite dans le commerce alimentaire de proximité ou dans le commerce des équipements de la personne ; à l'opposé, les choses sont relativement stables dans les pharmacies et dans le commerce de gros de produits intermédiaires non agricoles et d'équipements industriels.

*Richard Bieganski, Christophe Guitton,
Danièle Roualdes et Pierre Simula (Céreq).*

PORTRAITS STATISTIQUES DE BRANCHES

En collaboration avec la Direction générale à l'Emploi et à la Formation professionnelle du ministère du Travail, le Céreq a élaboré au cours des deux dernières années une série de « **portraits statistiques de branches** » (PSB) à partir de la mise en perspective d'un ensemble de données issues des grands dispositifs statistiques publics établis par l'UNEDIC, l'INSEE, la DARES et le Céreq. Ces portraits concernent un ensemble extrêmement large de branches. Ils couvrent en effet 23 secteurs d'activités et sont déclinés selon une nomenclature plus fine en 60 sous-secteurs. Ils réunissent les informations disponibles concernant l'usage et le renouvellement de la main-d'œuvre et les caractéristiques de l'appareil économique. Des informations détaillées, organisées sous forme de séries historiques remontant pour la plupart à 1994, le Céreq a extrait un certain nombre d'indicateurs qui sont accessibles sur son site internet – www.cereq.fr, rubrique « Études et recherches ».

Les données présentées dans ce Bref sont extraites des portraits statistiques des branches « Commerce de détail et réparation d'appareils domestiques » et « Commerce de gros ». Elles portent sur la période 1993 à 2001. Elles permettent d'analyser ces deux secteurs et leurs différents sous-secteurs. Certains petits sous-secteurs, n'ayant pas un seuil d'effectif suffisant pour garantir la fiabilité statistique des données (100 000 salariés), n'ont pas été analysés individuellement.